Archives départementales de l'Hérault C 168.

Interrogatoires et réponses du Procès de David Bertézène, cardeur de Valleraugue.24 Janvier 1688.

Partie I

Du samedi vingt quatrième du mois de janvier mil six cent quatre vingt huit.

Avons fait conduire des prisons devant nous l'accusé cy après nommé et de lui sermant pris de dire la vérité a la forme de la R.P.R qui a dit faire profession. Lui avons donné a entendre que nous faisons le procès en dernier ressort en conséquence des ordonnances dudit seigneur intendant.

Enqui de son nom age qualité lieu de sa naissance et demeure a réspondu se nommer David Bertézène, cardeur natif et habitant du hameau de Bertézène paroisse de Valleraugue agé de vingt six ans ou environ ayant ace qui nous a dit le dom de consolation par le Saint Esprit dezorther et prescher aux fidelles depuis la révolte. A quoi il s'est appliqué autant qui luy a été possible despuis le mois d'octobre dernier jusqu'à présant qu'il a esté arresté en faisant les mesmes fonctions .

Intérrogé despuis quel temps par quy et en quel endroit a ésté faict prisonnier :

a respondu qu'il feut arresté la nuict du mercredy au jeudy dernier vingt deuxième de ce moy par des gens de monsieur Dugua commandant dans le pays des sévennes dans une maison ou clède a la campagne croyant que cest dans les environs de Saint Martin de Corconac.

Interrogé a quel dessein il sestaict porté dans la nuit audit endroit et si il estoict seul :

A réspondu qu'il sy estoict porté pour invoqué et prié Dieu comme il en est digne et qu'il ny estoict pas seul puisquil y vouloict presque y consoler les fidéles quy s'y estaient rendu en nombre de vingt cinq a trente croyants le nombre aurait grossy et augmenté sy on ne les avoit troublés.

Interrogé sil avoit luy mesme convoqué la dite assamblée ou quy en éstoient les avertisseurs :

A réspondu quil estoict luy seul le directeur comme le chef de la dite assamblée et que chacun sy estoict porté sellon le dezir de son salut . Interrogé quest ce quy se fit a ladite assemblée A réspondu que ladite assamblée commanca par la lecture de l'évangile qu'on y chanta en suitte des psaumes et comme il se mettoit en estat de prescher il en fut destourné par les troupes qui arrivèrent .

Interrogé quy fist la lecture dans ladite assamblée :

A réspondu que dabord qu'il estoict assamblées il demande celuiz de parmy eux quy sait lire et donne le livre au premier quy se presante et ne demande pas comme il sappelle croyant que celuy qui leut sappelle Pierre ne sachant pas son autre nom.

Interrogé comment il faisoit pour advertir les peuples du jour et lieu,et de lheure des assamblées et syl nest vray quelle avoict des advertisseurs :

A réspondu que lorsquil preschoit il avoict accoustumé a la fin de la prédication de marquer le jour l'endroit et lheure qu'yl prescherait et le peuple dezireux de son salut ne manquoit pas de sy rendre.

Interrogé ou est qu'il a demeuré despuis deux ans et demy :

A respondu qu'il a demeuré dans sa maison jusqu'au mois de may passé, despuis lesquel temps il a travaillé a la toure dans la montagne jusqu'au commandement d'octobre et quil est revenu dans son pays pour prescher aux assemblées.

Interrogé sy depuis ledit mois d'octobre il a presché plusieurs fois :

A respondu avoir presché plusieurs fois et dans plusieurs assamblées.

Interrogé en combien d'en combien d'assamblée il a presché :

A respondu ne pouvoir pas nous en dire le nombre et avoue quil preschait ordinnaireman toutes les sepmaines quelques fois quatre .

Intrerrogé en quel endroit il a presché :

A respondu qu'il a presché dans les bergeries dautre fois en pleine campagne et dautre fois dans les bois et dans les rochers.

Luy avons enjoint de nous déclarer précisemant les lieux et endroits ou il faisoit ses prédications :

A respondu quil a presché partout ou il a rencontré et trouvé des fidelles et faict des prédications dans les terroirs de Saint Jean de gardonnenques ,Saint André de Valborgne ,Saint ippolitte , Manoublet,dans le vallon de Cros Saint Martin de Corconac aux Plantiers et autres lieux a Moissac.

Interrogé ou il se tenoict les jours ou il ne preschait pas :

A respondu quil se tenoict tantôt dans un lieu tantôt dans un autre.

Interrogé ou est ce quil mangeoit et beuvoit pandant ce temps la :

A respondu que ceux quy venoient a l'assamblée luy portaient des provisions pour manger et pour boire jusqu'au temps qu'une autre assamblée se doit tenir et cela continuait ainsy tous les jours.

Interrogé si il faizait et donnait la Céne aux dites assamblées :

A respondu que non ce quil nauroit pas ozé faire a moingt quo luy eut imposé les mains pour lui donner ce carracttère.ou que ceux de l'assamblée d'un mutuel consenteman leussent requis de leur donné .

Interrogé sil na pas esté dans pays les estrangés pour ce faire impozé les mains :

A respondu que non.

Interrogé sil ne saict pas que despuis quelque temps il y a eu dautres gens qui ont presché dans ce pays :

A respondu qu'il y a environ six semaines qu'il feut aune assamblée ou le nommé Céve preschait .

Interrogé en quel endroits ladite assamblée se tint et sil y avait beaucoup de monde :

A respondu quelle se tint sur une montagne qui est proche de Vabres et qu'il y avaict plus de trois cent personnes.

A respondu que le dit Céve leur dit en preschant qu'il venaict de Genéve et du pays de Suisse, et qu'il avaict l'impozion des mains de Dieu et des hommes et leur dit aussy on me reprochaict autre fois que je nestois pas ministre et que je ne pouvais pas prescher mais maintenant je viens avec ce carracttère parce que les ministres de ce pays la mont faict ministre et leur dit encore qu'il y avaict encore dans les pays estrangers des gens qui estoient prêt pour venir prescher et évangelisé en celuy ci .

Dabord qu'il leur donnerai de ses nouvelles et quand a luy pandant ce temps qu'il dormait il songeat qu'un de ses amis luy donnait une pièce pour y faire une colasion et quil ne douta point que lesprit de Dieu ne lenvahit par ce songe que cette pièce estoit lesglise de Dieu despourvue de pasteurs dans ses endroits et cest pour cela quil y etaict venu pour la gloire par la parole .

Interrogé sy le jour et fétes de la noel passée il ne prescha a quelque assamblée :

A respondu et accordé.

Interrogé a quel endroit il prescha:

A respondu quil prescha dans un lieu enfoncé ou il y a des petits bois croyant quil est eloisgné dune demy lieue de Saint André de Valborgne;

Interrogé a quelle heure lassamblée se fit :

A respondu quelle commanca a midy et dura jusqua trois ou quatre heures quon y chanta les psaumes et quil y prescha.

Interrogé sil y avaict beaucoup de monde a ladite assamblée :

A respondu quelle nestoict pas fort nombreuse et croit quy ayant vu cy peu de monde il estoit arrivé quelques inconvéniants ou quelques enuis que lassamblée se devait tenir quy detourna bien des gens de sy randre.

Interrogé quelles personnes il conneut a la dite assamblée :

A respondu quil ny connaît personne parce quil ne sattache qua la consolation quil donne aux fidélles .

Interrogé sy il connaict les trois filles avec lesquelles il a esté conduit en cette ville :

A respondu quil les connaist et quil les vit a lassamblée quy se tint mercredy passé dans la nuit et dont il parle cy dessus .

Interrogé sy il connaict dautre prédicants :

A dit que non.

Et plus avant n'a esté interrogé, sest signé :

